

## **Extrait des délibérations du CONSEIL de la Communauté SUD GOELO du jeudi 26 novembre 2009**

L'an deux mille neuf, le 26 novembre 2009 à 17 heures 30, les membres du Conseil de la Communauté SUD GOELO se sont réunis au 22, rue Pasteur à ETABLES SUR MER, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président en date du 18 novembre 2009.

### **ETAIENT PRESENTS :**

**BINIC :** Frédéric BERROD, Christian URVOY, Philippe GUEGAN, Anne LE ROY, Marie Françoise LE LEPVRIER

**ETABLES SUR MER :** Marcel PINCEMIN, Jacques DUMORTIER, Hervé THORAVAL, Gilbert BERTRAND

**LANTIC :** Hugues LESAGE, Christian LE MAITRE

**PLOURHAN :** Loïc RAOULT, Philippe VIRTHE, André SALAUN

**SAINT-QUAY-PORTRIEUX :** Georges BREZELLE, Dominique BLANC, Isabelle QUERE, Mariannick KERVOELEN

**TREVENEUC :** Daniel NORMAND

### **ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

LANTIC : Nicolas HEURTEL par Christian LEMAITRE

SAINT-QUAY-PORTRIEUX : Martine POIGNONNEC par Mariannick KERVOELEN, Mathieu TANON par Dominique BLANC

TREVENEUC: Louis GAUFFENY par Daniel NORMAND

### **ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

BINIC : Jessica APPERCE

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Hervé THORAVAL

Assistaient également à la séance : Christophe THEZE, directeur

## **DELIBERATION N° 2009-106**

### **Convention ADE/ARMOR INITIATIVE**

Suite à une étude réalisée par le Pays de Saint Briec, il a été démontré la nécessité de disposer d'un lieu de rencontre, d'échange, de dialogue entre les entreprises et les élus du territoire. L'ADE pourrait répondre à ces besoins.

Pour ce faire, l'association aurait 3 missions précises :

1) rassembler les entreprises implantées sur le territoire en leur donnant la possibilité d'échanger, d'engager des réflexions communes, de formuler des propositions, d'élaborer des projets dans le domaine de l'économie et du développement des entreprises (par exemple la gestion des ressources humaines et la formation professionnelle) dans la perspective essentielle de créer un véritable réseau d'entreprises du pays de Saint-Briec, susceptible d'être porteur de projets de développement économique pour le territoire ;

2) susciter et élaborer des projets communs entre les entreprises, contribuant précisément au développement économique du Pays de Saint-Briec

3) être un lieu de rencontre, de discussion, d'échange et de concertation avec les élus de Saint-Briec Agglomération, des 6 communautés de communes du territoire, du Syndicat mixte du Pays de Saint-Briec, dans le cadre d'un partenariat renforcé, et plus globalement des autorités publiques locales.

Cette refonte de statuts amènerait les partenaires à apporter à l'association, pour les années 2009, 2010 et 2011, un soutien financier annuel de 45 000 €, afin de lui permettre de fonctionner.

En parallèle, Armor Initiative va voir ses statuts modifiés et clarifiés avec pour mission principale la gestion et le développement de la « Plate Forme France Initiative ».

Cette plate forme a, elle-même, pour mission d'accorder des prêts d'honneur aux créateurs et repreneurs d'entreprises sur le territoire du pays de Saint-Briec. L'objectif est donc de répondre aux demandes présentées en ce domaine, tout en assurant la qualité de cette réponse notamment en termes de suivi et de pérennité des entreprises créées ou reprises. Mais il est également prévu, tout en préservant cette qualité, d'augmenter le nombre de dossiers traités et de prêts accordés. (33 prêts d'honneur accordés en 2008, pour 316 000 € engagés dont 115000 € provenant du fonds BRIT).

Ces modifications vont amener la CDC à verser des subventions à ces structures pour les 3 prochaines années.

Les modalités de financement sont expliquées dans les différentes conventions jointes à cette note.

Pour rappel, les subventions versées en 2007 et en 2008 à ces organismes étaient :

Organisme	2007	2008
Armor Initiative	1 828.93€	1 828.93€
ADE	16 500 €	15 814.50€
<b>Total</b>	<b>18 328.93€</b>	<b>17 643.43€</b>

A partir de 2009, la CDC abondera à hauteur de :

Organisme	Participation par habitants pour 2010 et 2011	2009	2010	2011
Armor Initiative	0.44€	9 085.22€	5 940.33€	5 940.33€
ADE	0.23€	0€	3 144.89€	3 144.89€
<b>Total</b>	<b>0.67€</b>	<b>9 085.22€</b>	<b>9 085.22€</b>	<b>9 085.22€</b>

Considérant l'avis favorable du bureau du 10 novembre 2009

Après en avoir délibéré, après vote à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Approuve les projets de convention entre la communauté de communes, Armor Initiative et l'Association de Développement Economique ainsi que les modalités financières s'y rapportant.
- Autorise le président à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

-----

